

Reconnue "d'intérêt universel", la tapisserie de Bayeux est désormais inscrite au *Registre Mémoire du Monde*.
Broderie du XI^{ème} siècle qui relate la conquête de l'Angleterre et illustre les modes de vie au Moyen-Age



Editorial

La Commission vient d'organiser une rencontre internationale consacrée à l'éducation aux médias. Il convient de prendre mesure de ce qui n'est pas simplement l'apprentissage d'un mode d'acquisition des savoirs et des informations. Tous les acteurs de cet échange dont l'une des parties est sans limites doivent s'en convaincre, si les médias existent, tout reste à concevoir et à faire pour maîtriser l'usage des moyens et la réception des messages. Il était donc bon de se pencher ensemble sur les avancées de cette prise de conscience, sur les obstacles rencontrés, sur le renouvellement des orientations qu'imposent les mutations de la conjoncture.

En quelques décennies, nous avons vu surgir de nouvelles données, comme l'immédiateté de l'information et sa prolifération, cependant que s'accroissait la force de persuasion que confère le recours à de nouveaux moyens.

Ce n'est là, dira-t-on, qu'une application nouvelle des vieilles et toujours légitimes exigences de ce qui fonde le droit au choix, l'esprit critique. Celui-ci n'était pas de trop dans le monde des messages verbaux, dans celui des prédateurs, dans celui de Gutenberg ou dans celui des

chaînes de diffusion uniques. Il ne l'est toujours pas dans celui des satellites et dans celui d'Internet. Le récent changement de format conduit toutefois à un changement de nature. C'est dans un nouvel espace et dans un temps naguère inimaginable que l'individu doit mettre en œuvre ce moteur de recherche qu'est, avant tout appareil technologique, le cerveau humain. Si tous, parents et maîtres, élèves et clients, témoins et journalistes, n'assument pas leur responsabilité dans l'éducation aux médias, rien ne permettra plus d'appréhender à bon escient ce qui, parce que semblant normal, sera devenu inexorable.

Il faut former les formateurs, définir les compétences qu'on attend désormais d'un enseignant, mesurer ce qu'attendent l'élève comme le public adulte, intégrer cette éducation aux médias dans les programmes scolaires, aider à exercer leur responsabilité ceux qui tiennent ce nouveau pouvoir qu'est la capacité à toucher les esprits par millions. Rien de cela ne va de soi. Rien ne se fera tout seul.

Jean Favier
Membre de l'Institut
Président de la Commission
française pour l'UNESCO

31^{ème} session du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO

23 juin - 2 juillet 2007 Christchurch (Nouvelle Zélande)

Programme phare de l'UNESCO, le patrimoine mondial constitue aujourd'hui un enjeu de poids pour des Etats désireux de conquérir à travers lui une reconnaissance internationale. Ainsi les décisions du comité, qui se réunit une fois l'an, sont-elles très attendues.

La 31^{ème} session du comité du patrimoine mondial s'est déroulée cette année en Nouvelle Zélande. Elle a réuni les 21 Etats membres du comité ainsi que divers observateurs (Etats parties à la convention, dont la France, organisations consultatives, ONG, représentants de sites).

36 propositions d'inscriptions ont été examinées, dont 22 ont été retenues : 5 biens naturels, dont le 'Karst de Chine du Sud', le 'Parc national de Teide' en Espagne, ainsi qu'un bien transnational situé en Slovaquie/Ukraine, les 'Forêts primaires de hêtres des Carpates' ; 2 biens mixtes, situés en Afrique du Sud et au Gabon ; 15 biens culturels, dont 'Bordeaux, Port de la lune', 'L'opéra de Sydney' (Australie), 'La vieille ville de Corfou' (Grèce), la 'Mine d'argent de

© UNESCO / Ariane Bailey



"Bordeaux, Port de la lune" a été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité en tant qu' "ensemble urbain exceptionnel" le 28 juin 2007.

Iwami Ginzan' (Japon), la 'Universidad nacional autonoma de Mexico', 'Lavaux, vignoble en terrasses' (Suisse). La 'Ville archéologique de Samarra' (Irak) a été simultanément inscrite sur la liste du patrimoine mondial et sur la liste du patrimoine mondial en danger.

Enfin, première dans l'histoire de la convention de 1972, le 'Sanctuaire de l'oryx arabe' (Oman) a été retiré de la liste, à la demande de l'Etat partie.

La liste du patrimoine mondial en péril représente une autre préoccupation majeure du comité : 3 nouvelles inscriptions (les Iles Galapagos en Equateur, le parc national de Niokolo-Koba au Sénégal et Samarra en Irak), 4 retraits (les Palais royaux d'Abomey au Bénin, le parc national des Everglades aux Etats-Unis, la réserve de

Rio Platano au Honduras, la vallée de Kathmandou au Népal) et 27 maintiens (dont Jérusalem). Les 5 biens naturels de la République démocratique du Congo, tous dans un état de détérioration avancé, ont fait l'objet d'une décision particulière visant à un traitement global concerté entre l'Etat partie, l'Union africaine et l'UICN dans le cadre d'une approche révisée du rôle des Nations Unies.

En juillet de l'année prochaine, le comité se réunira pour sa 32^{ème} session à Québec, où seront examinées les deux propositions de la France pour 2008 : 'Le massif corallien et les écosystèmes associés de Nouvelle Calédonie' au titre des biens naturels, 'L'œuvre de Vauban' au titre des biens culturels.

© UNESCO / Dominique Roger



La 24^{ème} session de l'assemblée de la COI* s'est tenue du 19 au 28 juin. Ce fut une session très active, notamment en matière d'observation des océans et de systèmes de prévention des risques océaniques. Elle a été précédée par la 8^{ème} session du comité intergouvernemental pour le système mondial d'observation des océans (I-GOOS) et par un groupe de travail ad hoc sur le cadre du développement d'un système d'alerte et de mitigation des risques liés à l'océan. Les recommandations de ces deux groupes ont toutes été reprises par l'assemblée.

I-GOOS s'est vu confier la mission d'achever, d'ici 2012, un système d'observation des océans vraiment global, associant l'océan libre et les zones côtières afin d'élaborer des bases d'information constituant un bien commun de l'humanité. 2012 est en effet l'année d'achèvement du module climatique, retenue par I-GOOS pour un exercice de validation d'ensemble. L'idée est de développer le système autour de réseaux observant les mêmes paramètres selon des pratiques communes d'acquisition, dissémination, archivage et traitement. Si le module de GOOS relatif au climat est actuellement développé selon ces principes, reste à mettre en route le module côtier, sous la direction d'alliances régionales faisant le lien entre les besoins des communautés côtières et les opérateurs des réseaux régionaux. C'est un travail en réseau qui doit mobiliser, développer et soutenir, toutes les capacités existantes, notamment dans les pays en développement, la priorité étant donnée à l'Afrique et, particulièrement, à l'Afrique francophone.

Suite au tsunami de décembre 2004, la COI a été chargée de mettre en place des systèmes d'alerte dans les différents bassins océaniques menacés (Pacifique, Indien, Caraïbe, Atlantique Nord-est et Méditerranée), l'ensemble étant placé dans un cadre global qu'un groupe ad hoc, animé par le président de I-GOOS, a étudié. La pro-

Vers la surveillance globale de l'océan

position retenue est celle d'un système global d'alerte et de prévention du risque d'inondation côtière liée aux variations anormales du niveau de la mer (tsunamis, marées de tempête, fortes houles). Ceci permet de rapprocher les systèmes existants et de les développer en utilisant des infrastructures communes comme les réseaux marégraphiques, ou des outils de gestion intégrée des zones côtières. Ce travail sera repris dans le cadre des activités du conseil exécutif de la COI.

L'assemblée a également décidé de définir d'ici 2009 le futur de cette commission, considérant que le mandat qui lui est donné en matière d'observation et de services opérationnels va bien au delà de la mission initiale de développement de la science océanique, créant un déséquilibre entre les ambitions et les moyens donnés. Cette réflexion sur l'avenir s'appuiera en particulier sur l'évaluation du secteur des sciences de l'UNESCO, que l'assemblée a par ailleurs commentée.

La France est un des principaux acteurs de l'océanographie mondiale. La COI attend d'elle qu'elle prenne une place éminente dans l'animation des actions décidées, ce qui impose une démarche volontariste des ministères et organismes concernés. L'océan étant un élément clef du changement climatique et du développement durable, il y a des occasions à ne pas manquer dans un contexte politiquement favorable.

François Gérard

Membre de la Commission française pour l'UNESCO

Président du Comité national pour la COI

Président du comité intergouvernemental pour le GOOS

**Commission océanographique internationale*

Concours étudiant pour l'Année internationale de la Planète Terre (AIPT)

Le lancement officiel de l'Année internationale de la Planète Terre aura lieu les 12 et 13 Février 2008, à la Maison de l'UNESCO, à Paris.

Un concours est organisé à cette occasion. Chaque participant (18-22 ans) devra produire un travail original d'écriture soit en français, soit en anglais, un article, un essai ou une poésie, traitant de sujets sur les sciences de la Terre.

Pour plus d'information sur ce concours :

www.anneeplaneteterre.com

www.yearofplanetearth.org

L'Agenda de Paris ou 12 recommandations pour l'éducation aux médias*.

21 - 22 juin 2007, CCI à Paris

Vingt cinq ans après l'adoption de la Déclaration de Grünwald, qui a posé les jalons de l'éducation aux médias à l'échelle internationale, des experts, responsables de politiques éducatives, enseignants-chercheurs, représentants associatifs et professionnels des médias des différentes régions du monde ont dressé un bilan des avancées enregistrées et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des dispositifs et des pratiques d'éducation aux médias.

La Déclaration de Grünwald conserve toute sa pertinence à l'heure de la société de l'information et du partage des savoirs dans la mondialisation : la place et le rôle des médias dans nos sociétés se sont renforcés; le citoyen a plus que jamais besoin d'être en mesure d'analyser l'information de manière critique quel que soit le langage utilisé (image, son, texte) et d'être lui-même producteur de contenu; l'ensemble des acteurs concernés doit être associé à l'éducation aux médias.

Cette pertinence réside à la fois dans la justesse de l'analyse et dans la difficulté que connaît encore l'éducation aux médias à obtenir la reconnaissance qui devrait être la sienne.

En vingt cinq ans, de très nombreuses expériences ont été menées tant dans le cadre scolaire qu'en dehors. Des travaux de recherche aussi bien théorique qu'empirique

ont élaboré un champ d'investigation bien identifié, et ce dans toutes les régions du monde. Toutefois ces expériences et ces recherches sont insuffisamment connues et partagées et il faut bien admettre que l'éducation aux médias n'est pas encore passée de la phase expérimentale à la phase d'adoption généralisée. Les participants ont souligné l'urgence d'une mobilisation internationale en faveur d'un changement d'échelle, le besoin de prévoir des évaluations régulières. Ils ont également rappelé la cohérence de ces actions avec les engagements internationaux dans le cadre de l'agenda relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et au Sommet mondial sur la société de l'information.

Ils ont formulé douze recommandations d'actions prioritaires qui composent l'Agenda de Paris et qui seront présentées lors de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre prochain. Elles seront publiées par la Commission nationale avec les Actes de la rencontre et par la Clearinghouse de Göteborg dans le cadre d'un ouvrage consacré à l'éducation aux médias qui paraîtra à l'automne.

NB : Les interventions des participants sont accessibles en ligne sur le site de la Commission nationale.

**Rencontre internationale organisée à l'initiative de la Commission nationale française pour l'UNESCO*

Des élèves d'écoles associées présents aux rencontres internationales de l'UNESCO

Forum des jeunes Asie-Pacifique (Nouvelle-Zélande)

Sélectionné pour son grand intérêt à l'égard de sa propre culture et de celle des autres, Gilles Tuitouatahia Teikitohe, élève au collège Te Tau Vae Ia de Taiohae aux Marquises, a représenté la France au forum des jeunes organisé par l'UNESCO qui s'est tenu en marge de la 31^{ème} session du Comité du patrimoine mondial.



"En finir avec la violence à l'école..." UNESCO - Paris

Pour illustrer cette rencontre internationale, les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, du collège Jean-Jaurès ont joué une saynète, en partie improvisée et intitulée "Violence en verlan", inspirée de leur expérience quotidienne. Avec beaucoup de pertinence, ils ont répondu aux questions des experts qui pour l'occasion leur avaient laissé la place sur le podium.



en savoir plus : www.unesco.fr

"Reconnaissance des acquis de l'expérience : perspectives de développement dans les pays africains" 25 - 27 juin 2007, CIEP de Sèvres

Ce séminaire était destiné à des experts d'Afrique subsaharienne, francophones et anglophones. Vingt trois pays y étaient représentés par une soixantaine d'experts africains, ainsi que des spécialistes français et d'autres pays européens.

La qualité et la densité des travaux confirment que la reconnaissance des acquis devient une réalité de plus en plus prise en compte dans les différentes régions du monde. Pour l'Afrique, c'est une grande diversité d'initiatives qui se profile derrière le terme de reconnaissance des acquis : opérations d'alphabétisation, certification d'activités du secteur informel, reconnaissance de nouveaux métiers, mise en place de passerelles entre le système de formation officiel et l'action des structures communautaires et des ONG etc...

Il a été proposé, à l'issue des travaux qui ont aussi porté sur la mise en place de dispositifs dans les pays africains représentés, d'établir un réseau de compétences pour permettre de poursuivre les investigations et favoriser les échanges.

Ce réseau, qui devrait faire une place importante aux innovations, ne trouvera tout son sens qu'accompagné par l'UNESCO et notamment par son *Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie* (Hambourg).

Il ressort des travaux du séminaire, tout particulièrement de la table ronde des agences internationales qui a eu lieu à cette occasion, que la reconnaissance des acquis figure bien sur l'agenda international. L'UNESCO sera appelée à jouer un rôle de premier plan sur cette question.

Organisé par la Commission nationale avec le concours de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et de nombreux partenaires français.

agenda

Les sciences à l'UNESCO - Quelle implication pour la France ? -

11 septembre 2007 au Sénat

Cette journée est un moment privilégié de réflexion et de proposition sur les sciences à l'UNESCO à partir des grands programmes scientifiques : MAB, PHI, COI, PICG, MOST, PISF.

La Commission nationale entend mobiliser ainsi la communauté scientifique française sur les enjeux des programmes de l'UNESCO et sensibiliser le public français au rôle de l'Organisation. Cette rencontre préparera le message que la France souhaite porter dans le domaine des sciences à la 34^{ème} Conférence générale de l'UNESCO.

Organisée par la Commission nationale et placée sous le haut-patronage du Président du Sénat.

Ethique et droits de l'homme dans la société de l'information

13 - 14 septembre 2007, Conseil de l'Europe à Strasbourg

La société de l'information met potentiellement à disposition des outils technologiques qui offrent, à chacun, une opportunité sans précédent d'exercer ses droits et libertés et, au plus grand nombre, celle de participer au développement collectif de la société et à l'universalisation des droits de l'homme. Cependant des biais et des conflits d'intérêt risquent de compromettre la réalisation de ces opportunités nouvelles, d'autant plus incertaines que les technologies évoluent de manière permanente.

La conférence européenne, qui sera la troisième réunion du cycle de conférences régionales lancé par l'UNESCO sur les dimensions éthiques de la société de l'information apportera une contribution sur ce thème et notamment au projet de code d'éthique de l'UNESCO..

Organisée par la Commission française pour l'UNESCO, en coopération avec l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Actualité du patrimoine mondial en France

- Castelnaudary, 8 septembre -

Cycle de conférences autour de l'exposition consacrée à la construction du Canal du Midi " Pierre-Paul Riquet architecte archi-visionnaire " (avec le patronage de la Commission française pour l'UNESCO)

- Le Havre, 13 - 14 septembre -

Colloque sur les villes modernes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial " Brasilia - Chandigarh - Le Havre - Tel Aviv, villes symboles du XX^{ème} siècle "

- Rochefort, 18 - 20 septembre -

Colloque international sur les arsenaux maritimes de la façade Atlantique " Arsenal et gestion patrimoniale "

- Florac, 20 - 21 septembre -

Séminaire d'experts internationaux sur l'agro-pastoralisme en Europe du Sud

- Le Puy-en-Velay, 26 - 27 septembre -

Rencontres nationales des sites français inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

- Loos-les-Lens, 9 - 12 octobre -

Séminaire d'experts internationaux sur le patrimoine minier en Europe

René Rémond nous a quittés.



La richesse de ses vues sur la société politique d'hier et d'aujourd'hui, la sérénité de ses conclusions d'historien, son ouverture vers les domaines sans cesse renouvelés de la recherche, l'attention qu'il ne cessait de porter aux questions d'éducation, tout cela va nous manquer. Vice-président de la Commission, il en faisait siennes toutes les interrogations, et nous ne faisons jamais appel en vain à son expérience, si souvent mise à contribution en tant de fonctions de conseil ou de responsabilité. Ajouterai-je qu'il savait allier la fermeté de la pensée et la rigueur des méthodes à une disponibilité qui se teintait d'une chaleureuse gentillesse. A ses élèves comme à ses collègues, il savait donner de lui-même. Nous ne l'oublierons pas.

Jean Favier

en bref...



L'Oréal - France, Commission nationale pour l'UNESCO et Académie des sciences

Dix bourses de 10 000 euros ont été offertes par l'Oréal "pour les femmes et la science" afin de favoriser l'accès des femmes aux carrières scientifiques. Attribuées par le jury présidé par Monsieur Jules Hoffmann, Président de l'Académie des sciences, elles seront remises lors d'une cérémonie au mois d'octobre à la Cité des sciences.

www.femmescience.fr

Secrétariat de la Commission nationale

Nathalie Hirschsprung succède à Marie-Paule Belmas au poste de conseillère technique pour l'Education et coordonatrice du réseau des écoles associées à l'UNESCO.

34^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO

16 octobre au 3 novembre 2007 - Paris

Directeur de publication : Jean Favier

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Boyer

Comité de rédaction : Janine d'Artois

Jean-Pierre Regnier

Catherine Souyri

Maquette : Janine d'Artois

Imprimerie : Adim

Parution trimestrielle : 2.000 exemplaires

Pour en savoir plus

Commission française pour l'UNESCO

57, boulevard des Invalides, 75700 Paris 07 SP

Tel: (33) 01.53.69.37.80 - Fax: (33) 01.53.69.32.23

commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr

<http://www.unesco.fr>